

L'honorable Jacques Flynn (leader de l'opposition): Elle ne s'appliquait pas.

L'honorable Lowell Murray: Je répondrai simplement au ministre que le Comité mixte spécial sur les langues officielles a adopté une motion présentée et appuyée dans les formes, selon laquelle il tiendrait une autre séance demain après-midi. Après l'adoption de la motion, j'ai demandé au greffier du comité d'en informer tous les membres.

Le sénateur Olson: N'est-il pas vrai que vous n'avez pas suivi les règles auxquelles tous les autres comités doivent se conformer?

L'honorable G. I. Smith: Que dites-vous là? Vous n'y étiez pas.

Le sénateur Olson: Je veux savoir s'il l'a fait; c'est tout.

Le sénateur Flynn: Si vous voulez y assister, ne vous gênez pas.

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Les délibérations du comité ont-elles été longues et pénibles?

Le sénateur Olson: Les règles visent tout le monde, à l'exception du sénateur Murray.

Le sénateur Murray: Pour répondre à la question que vient de poser le ministre d'État chargé du Développement économique et aux questions fallacieuses du leader du gouvernement au Sénat, je tiens à signaler que le comité mixte des règlements et autres textes réglementaires s'est réuni ces jours-ci pendant que la sonnerie retentissait pour convoquer les membres de l'autre endroit.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): Nous parlons du fait de siéger en même temps que le Sénat.

Le sénateur Olson: Avez-vous demandé l'autorisation de siéger en même temps que le Sénat?

L'honorable Joseph-Philippe Guay: Honorables sénateurs, depuis que je suis membre du comité spécial mixte des langues officielles, c'est-à-dire depuis plus d'un an, les sénateurs sont prévenus d'avance quand le comité siège.

Je voudrais poser une question au leader du gouvernement ou au sénateur Murray. Ne convient-il pas que le Sénat donne à ce comité l'autorisation de siéger en même temps que lui demain après-midi? D'habitude, on demande l'autorisation de siéger en même temps que le Sénat. A mon avis, nous risquons de rompre avec nos habitudes si le sénateur Murray convoque le comité spécial mixte des langues officielles pour demain, c'est-à-dire pour mercredi, car ce comité ne siège pas ce jour-là normalement.

L'honorable Peter A. Stollery: Et le comité de direction?

Le sénateur Guay: D'habitude, ce comité étudie ces questions avant les séances des comités. Je suis certain que le sénateur Murray est au courant puisqu'il siège au comité directeur.

● (2030)

Voici donc ma deuxième question: le comité directeur est-il d'accord aussi?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, un certain nombre de questions se posent à la suite . . .

[Le sénateur Olson.]

Le sénateur Frith: Répondez à celle qu'il a posée.

Le sénateur Murray: . . . des événements d'aujourd'hui.

Comme l'honorable sénateur vient de le signaler, il y a déjà quelque temps que le comité directeur a fixé l'horaire des séances. Tous les membres du comité se sont prononcés en faveur de cet horaire lorsque, sauf erreur, ils ont adopté le neuvième rapport du comité directeur, et cet horaire prévoyait une séance pour aujourd'hui, le mardi 9 mars 1982. Prise par le comité directeur, cette décision a été adoptée par le comité tout entier.

Bien entendu, en ma qualité de sénateur et de coprésident de ce comité, et comme le comité directeur et le comité tout entier ont décidé de tenir une séance aujourd'hui, le 9 mars, la première question que je me suis posée était de savoir si un des coprésidents—en l'occurrence, M. Corbin, de la Chambre des communes—est habilité à annuler la séance unilatéralement.

Le sénateur Flynn: Il aurait pu y assister.

Le sénateur Murray: Quand il a affirmé qu'il était habilité à le faire, honorables sénateurs, à titre de représentant du Sénat et de coprésident, j'ai jugé qu'il ne l'était pas et j'ai décidé que j'assisterais à la séance du comité. Une fois rendu à la réunion du comité, j'ai constaté qu'il y avait un quorum composé de représentants des deux Chambres. Dans ce cas-là, il ne me restait qu'à ouvrir la séance. Quatre députés, d'après notre . . .

Le sénateur Olson: En l'absence du coprésident?

Le sénateur Smith: C'est souvent le cas.

Le sénateur Perrault: En l'absence du coprésident?

Le sénateur Frith: Vous comptiez procéder malgré son absence?

Le sénateur Murray: Il y avait un quorum composé de représentants des deux Chambres et j'ai donc ouvert la séance. J'ai noté l'absence des témoins qui avaient été invités à comparaître, et . . .

Le sénateur Perrault: C'est un comité bidon.

Une voix: Nous avons un gouvernement bidon.

Le sénateur Murray: . . . à un moment donné, une motion a été proposée, appuyée et adoptée par le quorum . . . c'est-à-dire par tous les membres présents—ayant pour effet de convoquer une réunion pour demain après-midi. Cette décision a été prise par le comité dont les membres étaient en nombre suffisant. En tant que coprésident, je n'avais d'autre choix que celui de mettre la motion aux voix. Elle a été adoptée à l'unanimité.

Le sénateur Perrault: C'était une décision difficile.

Le sénateur Guay: J'ai une question supplémentaire.

L'honorable R. James Balfour: Seriez-vous déjà d'un avis contraire?

Le sénateur Guay: Voici ma question supplémentaire: depuis mon arrivée à Ottawa, d'abord à la Chambre et ensuite au Sénat, tous les comités auxquels j'ai siégé ont eu pour coutume d'attendre que tous les partis soient représentés, ou qu'il y ait au moins un représentant par parti, avant d'ouvrir la séance.